

"Nous ne laisserons pas de fausses peurs inquiéter inutilement les décideurs locaux"

Jacques Baillet, président de Fédération des Acteurs des Équipements de Sports et de Loisirs, (Fedairsport), revient sur la problématique des billes noires en caoutchouc au niveau des terrains en gazon synthétique.



Pour Jacques Baillet, "l'utilisation de ces gazons synthétiques est parfaitement sûre : près d'une centaine d'études scientifiques ont testé, analysé, observé des dizaines et des dizaines de terrains".

Certains se posent la question de la possible nocivité des gazons synthétiques composés de billes noires en caoutchouc, que leur répondez-vous ?

Les gazons synthétiques sont une formidable technologie qui permet à des millions de sportifs de pratiquer leur sport toute l'année dans des conditions optimales. Cette technologie est le fruit d'années de recherches et s'est développée dans un cadre réglementaire, sanitaire et normatif très strict. Si certains se posent la question de la qualité des gazons synthétiques et s'inquiètent d'un possible impact sur la santé, je veux ici les rassurer : l'utilisation de ces gazons synthétiques est parfaitement sûre, ce n'est pas moi qui le

dit c'est près d'une centaine d'études scientifiques qui ont testé, analysé, observé des dizaines et des dizaines de terrains. Leurs conclusions sont unanimes : il n'y a aucun risque pour la santé des joueurs. Je porte aujourd'hui la parole de toute une profession et de toute une filière : les producteurs, les distributeurs, les organes de contrôle, les fournisseurs sont tous mobilisés depuis des années pour offrir aux sportifs des surfaces de sport de qualité dans toute la France. Nous ne laisserons pas de fausses peurs inquiéter inutilement les décideurs locaux qui veulent offrir le meilleur à leurs administrés et les joueurs qui veulent profiter de leurs terrains pour pratiquer leur passion.

Vous parlez d'études scientifiques, quelles sont-elles et quelles sont leurs conclusions ?

Les plus grandes instances se sont penchées sur le sujet au cours de ces dernières années. Je ne citerai ici que les trois principales qui sont toutes récentes. Aux Pays-Bas tout d'abord. Après un reportage à la télévision néerlandaise, l'Institut National Néerlandais pour la Santé Publique et l'Environnement a mené, en 2016, une étude visant à vérifier l'innocuité pour les joueurs des gazons synthétiques contenant des billes de caoutchouc. Leur conclusion est sans appel : il n'est pas dangereux de jouer sur un gazon synthétique avec des billes en caoutchouc. Aux Etats-Unis ensuite, une entraîneuse de football s'est interrogée sur un éventuel lien entre les terrains synthétiques et la survenue de cas de cancers auprès de joueurs de football. Le Département de la Santé de l'État de Washington a alors analysé la liste des cas dressée par cette entraîneuse et n'a pas observé de taux de cancer plus élevé chez les joueurs de football qu'au sein de la population américaine. Cette autorité de santé publique a donc recommandé aux personnes qui aiment le football de conti-

nuer à jouer quel que soit le type de terrain. Enfin début 2017, la Commission européenne a demandé à l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) de déterminer si certaines substances présentes dans les billes de caoutchouc pouvaient constituer un risque pour la santé humaine ; les conclusions de l'ECHA vont encore une fois dans le même sens : il n'y a aucune raison de déconseiller aux personnes la pratique de sports sur des pelouses synthétiques.

Quelles sont les normes qui encadrent l'utilisation des gazons synthétiques avec des billes noires en caoutchouc ? Comment Fedairsport intervient auprès des acteurs de la filière pour assurer le respect de ces normes ?

Fédération des Acteurs des Équipements de Sports et de Loisirs, (Fedairsport) constitue une plateforme d'échanges et de travail rassemblant tous les acteurs de la filière des équipements de sports et de loisirs, du Maître d'ouvrage à l'utilisateur. L'industrie toute entière veille à mettre à disposition des utilisateurs des surfaces de qualité et sans risque pour la santé. Ainsi, les systèmes proposés par les membres de Fedairsport répondent à toutes les normes en vigueur en France et en Europe ; ceci inclut la conformité à la norme française NF P90-112 de décembre 2016 concernant les terrains de sport en gazon synthétique, mais aussi le respect de la Réglementation Européenne REACH, qui encadre l'utilisation des substances chimiques dans tous les produits vendus en Europe.